



Liancourt Saint-Pierre  
en Picardie

# L'écho

**Numéro 18**  
janvier 2012



## Dans ce numéro

- Mot du Maire* p.2
- Vie associative* p.3
- Vie culturelle* p.6
- Vie de la commune* p.6
- Loisirs - Jeux* p.13
- Informations diverses* p.14



Grand-mère Antoinette me disait : « Fais simple, tu seras compris ! »

Depuis lors, je m'y efforce.

J'adresse à toutes les Liancourtoises et tous les Liancourtois, simplement et chaleureusement, tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Et bien sûr, j'associe à ces vœux l'équipe municipale ainsi que Nicole, Lara, Martine et Philippe.

*Dominique Le Charpentier*

# Mot du Maire

Quelques informations, souhaits et nécessités.

## ENTRETIEN DU VILLAGE :

Nous avons reçu, en présence de Philippe Concé, un représentant de l'entreprise qui nous fournit en produits de traitement. Nous avons fait le choix de l'équilibre entre l'efficacité et le respect écologique.

- Produits dosés finement et homologués bien entendu, respectant les dernières règles légales.

- Les règles d'utilisation de ces produits ont été examinées : la commune les respecte.

- Le cantonnier est doté d'un équipement spécifique (ne pas s'étonner ou être choqué par une tenue "d'extraterrestre...")

Nous respecterons strictement l'évolution des normes au fil des années.

## ECLAIRAGE PUBLIC :

L'entretien est annuel. Là encore nous nous efforçons de tenir un équilibre entre efficacité et... budget.

L'intervention de l'entreprise ne peut pas se faire au coup par coup : trop onéreux.

C'est seulement lorsqu'un certain nombre de lampes défectueuses sont signalées que l'intervention est réalisée.

Si vous constatez des défaillances, avertissez la mairie. Merci.

## STATIONNEMENT ALTERNE :

Afin de ne pas perturber la circulation en général et celle des tracteurs, cars scolaires, camions... en particulier, je vous demande de bien vouloir respecter chaque 1er et 16 du mois le stationnement alterné : y penser facilite les choses. Merci.

## URBANISME :

Liancourt est doté d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Certains respectent la loi : ils prennent attache auprès de la mairie pour des demandes de travaux, des déclarations préalables...

D'autres ne respectent pas la loi : ils entament les travaux sans remplir les obligations légales.

Des règles existent aussi pour l'usage des matériaux, pour le type de menuiserie ou la forme de portail autorisée et ce, selon des zones différentes du village définies par le P.L.U.

Ces démarches sont à réaliser suffisamment tôt dans le temps.

Il est toujours désagréable d'avoir à intervenir à posteriori pour le non respect de la loi.

J'en appelle au civisme de tous. Merci.

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

Deux permanences existent : le lundi et le jeudi de 17h à 19h30. Vous y êtes accueillis par Nicole et par des élus.

Cinq heures d'accueil hebdomadaire pour un village de 560 habitants : cela reste raisonnable.

Je vous demande donc de vouloir bien respecter ces horaires (à moins d'une urgence) afin de laisser à notre secrétaire de mairie la possibilité de faire face à son travail dans le calme et la concentration.

Les élus restent aussi, bien entendu, à votre disposition pour des rendez-vous hors permanence. Merci.

## NEIGE/VERGLAS :

Six lieux dans Liancourt sont équipés de bacs à sel. Ils sont à disposition pour faciliter la circulation (piétons/véhicules). Il est toujours possible de se procurer un sac en mairie selon la règle des trois ans : un sac pour trois ans (utilisation sur trottoirs et chaussée uniquement).



*Dominique Le Charpentier, Maire*

# Vie Associative

## COMITÉ DES FÊTES ET ACTIVITÉS

### SOIREE ORIENTALE DU 26 NOVEMBRE 2011

Une soirée très réussie !

Près de 100 participants, en majorité Liancourtois et une ambiance de folie malgré une météo froide et pluvieuse.

Martial, animateur de Radio Mercure et Président du Grand Show Event, nous avait réservé une surprise avec la prestation improvisée d'une danseuse orientale...

Le couscous marocain et les gâteaux du dessert étaient préparés par LATIFA, auto-entrepreneuse, de Chaumont en Vexin. Nous la remercions pour sa participation à la réussite de notre soirée ainsi que pour le délicieux thé à la menthe qu'elle a gentiment offert.

Lors de la tombola, le nombre le plus approchant de pois chiches se trouvant dans le bocal a été donné par Monsieur René Blancot qui a gagné le panier garni oriental, composé d'un grand plat, de thés, d'épices couscous et tajine, de figues, de sirop d'orange et de 6 verres à thé.

Je tiens à remercier toute l'équipe du comité des fêtes et Monsieur le Maire, pour leur efficacité et le gros travail fourni avant, pendant et après la soirée.

Nous réfléchissons déjà au thème de 2012, souhaitant vous permettre à nouveau de passer quelques heures agréables autour d'un bon repas.

#### Calendrier 2012 des manifestations :

- . 31 mars 2012 LOTO
- . 09 avril 2012 CHASSE AUX OEUFS
- . 03 juin 2012 RANDONNÉE
- . 10 juin 2012 TROC DES FLEURS
- . 23 juin 2012 FETE DE LA MUSIQUE ET DES VOISINS
- . 02 septembre 2012 BROCANTE
- . 24 novembre 2012 REPAS A THÈME
- . 01 et 02 décembre 2012 MARCHÉ DE NOËL



### Goûter du 17 décembre

Un petit goûter bien sympathique !

Très bon vin chaud préparé par Janine et un délicieux chocolat fait par Sylvain ainsi que de nombreux gâteaux cuisinés par les membres du comité. Merci Michel pour le prêt des illuminations !

Nous remercions tous les participants qui se sont déplacés malgré la fraîcheur et la préparation des fêtes de fin d'année.

Dans cette ambiance chaleureuse et amicale, nous espérons vous faire partager tout au long de l'année prochaine, d'autres animations de notre village.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite un Joyeux Noël et une année 2012 remplie de bonheur.



Pour l'association :  
Brigitte Lerebourg, Présidente

# Vie Associative

**A.A.LIA**

**(ASSOCIATION AMITIÉS À LIANCOURT SAINT-PIERRE)**

<http://aalialia.over-blog.fr/>

**Adhésions :**

[a.a.lia@orange.fr](mailto:a.a.lia@orange.fr)

A.A.LIA a pour but de rapprocher les habitants du village et de resserrer les liens inter-générationnels en organisant des événements qui font appel à la créativité de chacun.

## EXPO N'EN CIEL

les 11, 12 et 13 novembre 2011 :

- le 11 : galerie d'artistes peintres
- les 12 et 13 : expo vente de nos artistes et passionnés locaux.



Ce qui frappe lorsque l'on entre dans la salle des fêtes ?  
Ce sont les couleurs, les contrastes et la variété des objets d'art exposés.



Cette seconde édition d'« Expo N'en Ciel » a accueilli peintres, sculpteurs, photographes,...

### Témoignage d'un visiteur :

« à des années lumières de l'ambiance feutrée et du décor cossu de certains salons. »



### Objectif réussi :

« faire sortir les gens de chez eux pour qu'ils fassent connaître leurs talents artistiques. »



### Objectif réussi :

« cette exposition est exponentielle ; seule la salle ne l'est pas ! »



Pour l'association : *Yanic Dubourg, Président*

# Vie Associative



**CONCERT**  
**SALLE DES FETES DE LIANCOURT SAINT PIERRE (60)**  
**LE SAMEDI 21 JANVIER 2012 A 20h00**

Créa'Son est une association de loi 1901 créée en 2003 dont le but est de promouvoir des artistes de tous horizons à travers divers **événements musicaux**.

Elle organise, en partenariat avec Musi.com Beauvais et la commune de Liancourt Saint-Pierre, son premier concert de l'année à la salle des fêtes de Liancourt Saint-Pierre (60).

**Le samedi 21 janvier 2012**, avec au programme : reggae, rock, ska et power balloch'.

**Restauration et bar sur place.**  
**Entrée 5€ avec une conso.**

**Programme, avec dans l'ordre d'apparition :**

## **Jean-Michel Orchestra :**

Un hiver sous un chapiteau, une première partie de concert annulée, pas grave trois potes et la bonne humeur reprend le dessus.

Une heure dans une caravane et une demi-douzaine d'instruments : le Jean Michel Orchestra est né !!!

Des reprises d'abord enchansonnées façon réalo-guinguette'n roll, puis des compos qui amassent maintenant une joyeuse troupe...

Chacun y va de son influence, punk, ska, reggae, métal, lover-titi, fanfare et l'énergie est au rendez-vous.



Une séance de power balloch' à ne manquer sous aucun prétexte !!!

## **PRESAJ :**

Nouveau groupe issu de la scène Reggae française.

Son style singulier trouve ses origines aux confluents entre reggae roots, rocksteady, ska, et dub. Ses origines métissées et sa grande diversité d'influences musicales font de PRESAJ un groupe unique et en perpétuelle évolution. La formation est composée de huit musiciens, venant tous d'horizons différents.

## **Va l'dire à ta mère :**

Tout commence autour d'Hocine et Jenny, qui après avoir joué 5 ans dans "Aminima", remontent un groupe aux influences plus rock. "Va l'dire à ta mère", c'est 4 musiciens, Hocine au chant et à la basse, Jenny au chant, Alann à la batterie et Sergio à la guitare.

Bonne entente, bonne énergie scénique... Du rock, une pointe de punk, du ska... des textes en français... un brin d'humour, un shaker... et Va l'dire à ta mère !!!



Contact presse : [assocreasion@live.fr](mailto:assocreasion@live.fr)

Morgane - tél : 06.50.10.54.86

# Vie Associative

## LES AMIS DE L'ORGUE

L'équipe de l'association des Amis de l'orgue vous présente ses meilleurs vœux et vous rappelle la date de son prochain concert : le samedi 12 mai 2012 à 20h30.

Pour l'association : *Odile Lefebvre, Présidente*



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

# Vie Culturelle

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h00 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h30

L'inscription est gratuite pour tous.

### Livres à la demande :

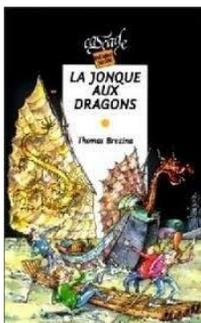
demandez-les à l'accueil, nous nous chargeons de la réservation...



### le blog des bibliothécaires

<http://bibliolancourt.st.pierre.over-blog.fr/>

### Livre jeunesse



### Notre coup de cœur

**La jonque aux dragons**  
de Thomas BREZINA

Un dragon de jade volé conduit Mathieu, Lise, Pauline et Axel, alias les K, en Chine. De découvertes en aventures, parviendront-ils à percer le secret de la jonque aux dragons ? Mais qui est donc ce mystérieux nain qui rôde toujours dans les parages ? Attention danger et frissons garantis !

*Yanic Dubourg et Pierre Chataigné*

# Vie de la commune

### Les fleurs, c'est reparti...

Après une année entière (soit 2 périodes de plantation) les massifs de notre village vont enfin reflleurir. Pensées, tulipes, narcisses... et des vivaces pour une floraison printanière et estivale ont été plantées dans les 8 massifs du haut du village, du parterre des Groux comme dans les bacs et parterre de la mairie et du quartier St-Pierre, sans oublier le périmètre de l'église.

Il reste d'autres quartiers à fleurir mais les bénévoles de la commission ne peuvent pas tout faire : les plantations, l'entretien des massifs...

Aussi si comme nous, vous voulez embellir notre village et avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec un des membres de la commission...

*La commission fleurs*

Et que cette nouvelle année 2012 vous apporte joie, prospérité et santé...



*Le Conseil Municipal*

# Vie de la commune

## Démocratie locale

### Les délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 07 septembre :

- **Autorisation** à Monsieur Le Maire pour signer les devis travaux « Les Tourbières » et « le Pothuy »,
- Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles : **8 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions.**

#### Séance du 12 octobre :

- Projet de la Soriette : **abandon** du projet avec 10 voix contre,
- Convention de réalisation d'une passerelle entre Fay-les-Etangs et Liancourt Saint-Pierre : **unanimité,**
- Attribution d'une subvention pour la passerelle : **unanimité.**

#### Séance du 16 novembre :

- Indemnisation du comptable du Trésor Public : **unanimité,**
- Renouvellement des baux communaux : **unanimité des votants.**

#### Séance du 14 décembre :

- Création d'une commission MAPA.



## Rappel

Les conseils municipaux sont ouverts au public. Vous pouvez donc venir assister aux séances. Celles-ci sont annoncées quelques jours avant par affichage dans le cadre de la Mairie et sur le site Internet de la commune : <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>



Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler " par ses délibérations les affaires de la commune ". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.

**Le conseil exerce ses compétences en adoptant des "délibérations"**. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

**Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre** et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

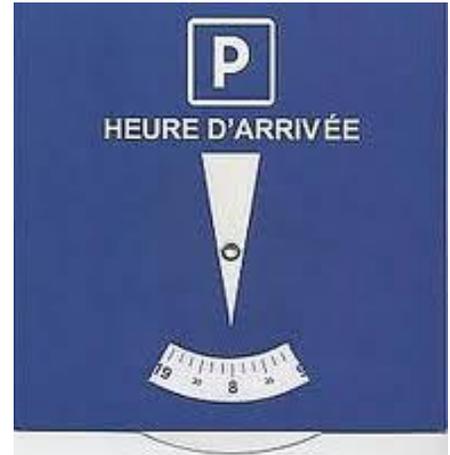
# Vie de la commune



## DISQUE EUROPEEN DE STATIONNEMENT

Le disque européen de stationnement remplace le disque bleu à compter du **01/01/2012, obligatoirement**.

Décret paru au JO du 21/10/2007 qui institue le disque européen de stationnement obligatoire dès le 31 décembre 2011.  
Il modifie l'article R-417-3 du code de la Route.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

### Listes électorales : plus que quelques jours !

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections en 2012.  
Rendez-vous en Mairie avant le 31 décembre 2011... Car vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire.  
La Mairie sera ouverte le 31/12/2011 de 10h00 à 12h00 pour recevoir votre inscription.

## CAMPAGNE HIVERNALE - RAPPEL

### Déneigement et enlèvement du verglas.

Devant leur porte, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de neige ou de verglas afin d'éviter tout dommage à un tiers.

Des bacs à sel ont été installés dans le village :  
Les Groux, Le Vivray, arbre de la Victoire, Les Marronniers, rue du Donjon et rue des Masures.



## Vous arrivez à Liancourt Saint-Pierre,

Faites-vous connaître en Mairie !

Vous pourrez effectuer, entre autres, et selon les cas, les démarches suivantes :

- Inscription sur les listes électorales,
- Changement de carte nationale d'identité,
- Obtenir la liste des associations,
- Vous renseigner sur la collecte des déchets,
- Demander votre carte d'accès à la déchetterie
- ...

Nous vous rappelons que la mairie de Liancourt Saint-Pierre ne prend plus les dossiers de passeport qui sont à demander à la mairie de Chaumont en Vexin.

Seuls les demandes de cartes nationales d'identité peuvent être déposées.

Pour plus de renseignements :  
03.44.49.05.39.

# Vie de la commune

## Prévention

### ATTENTION !

#### Démarchage abusif.

Le but ? Obtenir des informations, jeter un œil dans votre habitation, etc... Nous vous recommandons d'être très prudents et de ne pas ouvrir si vous ne connaissez pas.

Parlez-en autour de vous, et plus largement, méfiez-vous des démarcheurs y compris associatifs ainsi que des quêtés.

En cas de doute, ne pas hésiter à nous contacter : **03 44 49 05 39**

## Prévention

### ATTENTION !

#### Cambriolage.

Afin de se prémunir d'un éventuel cambriolage, pensez à fermer vos portes et fenêtres ; surtout en votre absence.

**80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée.**

**C'est au bout de 5 minutes de vaines tentatives qu'un cambrioleur abandonne**

**1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances**

**8 vols sur 10 ont lieu dans la journée**

**Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages. Relevez les numéros des voitures qui vous semblent suspectes et n'hésitez pas à prévenir les forces de l'ordre.**

En cas de doute, contactez la Gendarmerie : **03 44 47 55 17** ou **17**



## QUE FAIRE SI NOUS RENCONTRONS UN ANIMAL ERRANT ?

La première chose à faire est de vérifier que l'animal est tatoué, puis soit d'appeler la Gendarmerie pour s'assurer qu'un maître n'est pas à sa recherche soit la SPA.

**SPA de Beauvais et de l'Oise - Refuge municipal**

Tél. : 03 44 48 02 50

...Ensuite, contactez la Mairie.



La mairie de Liancourt Saint-Pierre a une convention de chenil municipal avec la SPA de Beauvais.

Si la Mairie devait prendre en charge un animal et que celui-ci n'est pas réclamé, il sera placé en fourrière à Beauvais ; les frais correspondants restent à la charge du propriétaire.

Lorsque l'animal est identifié, le gestionnaire de la fourrière recherche son propriétaire. A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Après avis d'un vétérinaire, le gestionnaire de la fourrière peut céder les animaux à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire.

Après l'expiration du délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L. 211-25 du Code rural).

Lorsque l'animal n'est pas identifié, il est gardé pendant un délai franc de huit jours ouvrés. Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire du refuge.

Après avis d'un vétérinaire, le gestionnaire de la fourrière peut céder les animaux à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire (article L. 211-26 du Code rural).

# Vie de la commune

**HALLOWEEN**

**11 NOVEMBRE**



## ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS



Cette année 2010, pas moins de 7 nouvelles familles sont venues s'installer dans notre village...

...! Bienvenue !..

3 diplômés du travail ont aussi été remis pendant cette manifestation ; et nous avons reçu nos jeunes de 18 ans.

**Le Billet**

d'humeur :

### L'oreille indiscrete...

Entendu « chez Catherine » (en attendant de me faire servir) :

« Quelle chance vous avez à Liancourt, une épicerie, une agence postale, une école avec garderie et cantine, une gare SNCF et en plus... une vie de village active : rien que ce dernier trimestre, une épatante soirée anglaise, une superbe expo sur votre village lors des journées du patrimoine, 3 jours d'exposition artisanale (avec des artistes du canton), un week-end théâtre, un succulent repas oriental et pour finir un très sympathique moment de convivialité autour d'un vin ou d'un chocolat chaud. Rien que ça pour un petit village. »

Et de conclure, « si ça continue on va passer plus de temps dans votre village que chez nous, y a des maisons à vendre ??? »

*Aïain Discret*

10

*Crédits photos : S. Hopkins et P. Rainot*

## *Autour de mon clocher et de ma Mairie :*

### Avis de naissances

- SACHY Camille, le 23 octobre
- CORMIER Adrien, le 17 décembre

Félicitations aux heureux parents...



# Vie de la commune

**NOEL - 10 DÉCEMBRE**

Cette année encore, le Père Noël est passé la hotte remplie de cadeaux pour nos enfants nés entre 1997 et 2011.



**Merci Père Noël...**



Une salle pleine d'enfants mais aussi de parents, pour un voyage en terre lointaine... contes et chants d'Afrique par **LAMINE M'BENGUE, conteur africain.**



Distribution de cadeaux pour les « petits »... Et de bisous pour les plus grands !...

Ah ! Magie de Noël ; quand tu nous tiens...

# Vie de la commune

Infos - **TRAVAUX** - Infos

## ELAGAGE

*Les Groux*



*Photos de Stephen Hopkins*

## RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE



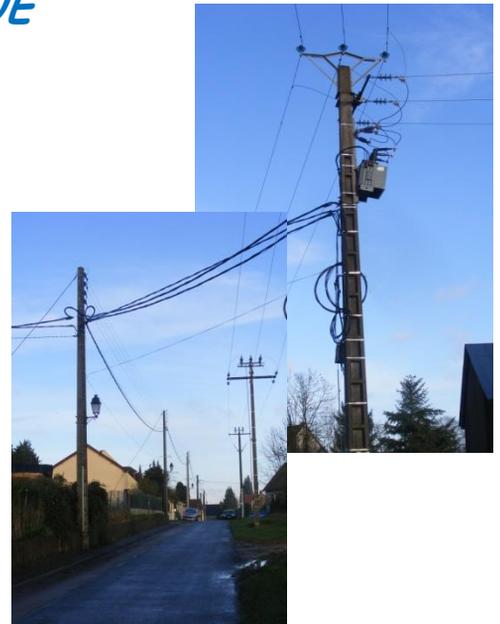
*Rue de Chaumont*

**Remplacement du réseau électrique 4 fils nus par un câble torsadé.**

Ce câble est d'une capacité supérieure ; il permet d'avoir moins de chutes de tension et contribue à améliorer la qualité de l'électricité distribuée.

Le poste de distribution sera lui aussi remplacé (date prévue le 24/01/2012).

Ces travaux de renforcement du réseau étaient nécessaires car des chutes de tension importantes ont été relevées. Le poste de distribution public ne permettait plus d'alimenter correctement les riverains de la rue de Chaumont et d'une partie de la rue de la Croix Rouge.



*Rue de la Croix Rouge*



*Photos et texte de Patrick Rainot*



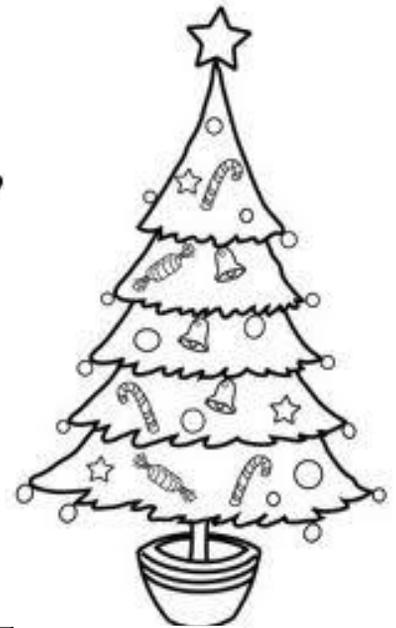
# Loisirs - Jeux

Une idée d'objet insolite à nous faire découvrir ?  
 Une recette à faire partager ?  
 Envoyez-nous vos propositions accompagnées de photos par e-mail à  
**journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr**

Il y a 7 différences entre ces deux dessins...



Coloriage...



Solutions du précédent journal...

Qui suis-je ? :  
 Un torréfacteur de café...



S  
U  
D  
O  
K  
U

5	3	4	6	7	8	9	1	2
6	7	2	1	9	5	3	4	8
1	9	8	3	4	2	5	6	7
8	5	9	7	6	1	4	2	3
4	2	6	8	5	3	7	9	1
7	1	3	9	2	4	8	5	6
9	6	1	5	3	7	2	8	4
2	8	7	4	1	9	6	3	5
3	4	5	2	8	6	1	7	9



# Le Repas des Anciens et des Seniors

est organisé le  
**15 avril 2012**  
(à partir de 60 ans).

Une invitation sera adressée aux  
personnes concernées...



## VOUS AVEZ LA PAROLE

Vous souhaitez vous exprimer dans ce journal ?  
Renvoyez la présente feuille en Mairie ou adressez-nous  
un mail ([journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr](mailto:journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr)) :

NOM, Prénom : .....

Texte :

### Elections 2012

Les élections présidentielles ont été fixées au dimanche 22 avril 2012 pour le 1<sup>er</sup> tour et au dimanche 06 mai 2012 pour le second tour.

Les élections législatives au dimanche 10 juin 2012 pour le 1<sup>er</sup> tour et au dimanche 17 juin 2012 pour le second tour.

Dimanche 08/01/2012, 15h00

**Vœux du Maire**  
autour de la galette,  
à la Salle des Fêtes

### AGENCE POSTALE

#### Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 17h00 – 19h00

☎ : **03.44.84.32.16**

### MAIRIE

#### Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 17h00 à 19h30

Vous souhaitez rencontrer Monsieur **Le Maire**, un **Adjoint** ?  
Prenez rendez-vous au **03.44.49.05.39**

Vous pouvez aussi nous contacter par email :  
**mairie@liancourt-saint-pierre.fr**

En cas d'urgence, appelez au **03.44.49.05.39**  
pour connaître la liste des contacts.

**Site Internet** : <http://www.liancourt-saint-pierre.fr>

### PENSE-BETE

17	Gendarmerie
03 44 47 55 17	
18	Pompiers
15	Médecin de garde
15	Pharmacien de garde
03 20 44 44 44	Centre antipoison
08 25 81 28 22	
03 20 44 42 78	Centre antibrûlure
03 20 44 42 80	
03 44 49 05 39	Mairie
03 44 49 63 60	Petits Patapons
03 44 49 05 11	Epicerie
03 44 47 13 59	SMSAP
03 44 49 13 35	Gouëlle (EURL)
03 44 49 74 42	CMF
03 44 22 37 36	Garage Auto-Passion



Liancourt Saint-Pierre  
en Picardie

Prochaine parution de votre  
journal : avril 2012.

Directeur de publication : Dominique Le Charpentier  
Rédacteur en chef : Patrick Rainot

Contact : [journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr](mailto:journal.municipal@liancourt-saint-pierre.fr)  
Comité de Rédaction : la Commission Communication.

#### Ont participé à ce journal :

D. Le Charpentier, P. Chataigné, S. Hopkins, P. Rainot, « la commission fleurs »

Alain Discret, Romuald Dubourg, Yanic Dubourg, Odile Lefebvre, Brigitte Lerebourg, CREASON